

DEPARTEMENT DU NORD

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
du Conseil Municipal de la Commune de
LEZENNES**

**Arrondissement
de LILLE**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LEZENNES s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Didier DUFOUR, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

**Objet : Contribution Conseil Intercommunal de Prévention de la
Délinquance 2026**

**Date de convocation :
Le 24 avril 2026**

Présents : Didier DUFOUR – Edouard BABIK - Ludovic CHRETIEN – Frédérique DESCAMPS – Michaël DESEURE – Cathy DONDEYNE – Alexis DUCHESNE – Aude DUDENKO - Farid FARAJI - Gaëlle GAUDRON – Marc GODEFROY – Franck LACMANS – Lucienne LAVOISIER – Quentin LEGER – Reinald LORIDAN – Cyril MIRABAUD - Raphaëlle MIRABAUD – Carole PETIT – Pascaline PREVOST – Jean SAGETTE – Stéphanie SAGETTE – Elodie STANASZEK

**Nombre de Conseillers
en exercice : 23**

Absents excusés :
Sandrine DEPLECHIN donne pouvoir à Jean SAGETTE

Absents :

**Nombre de Conseillers
Présents : 22**

**Nombre de Conseillers
Votants : 22**

**Pour : 22
Contre : 00
Abstention : 00**

Secrétaire de séance : Edouard BABIK

M. le Maire, Président du CIPD ne prend part, ni au débat, ni au vote de la présente délibération.

Madame Stéphanie Sagette, Adjointe au Maire déléguée aux domaines de l'éducation et de la prévention rappelle au Conseil que depuis 2003, le C.I.P.D comprend l'association OXYGENE dans sa structure.

Il convient d'adopter la cotisation annuelle fixée à 2.00 € par habitant soit 5 980 € en 2026.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour copie conforme.



Le Maire,

Didier DUFOUR

Date d'envoi en Préfecture du Nord : 04 MAI 2026

Date de réception en Préfecture du Nord :

Date de publication : 04 MAI 2026